

LETTRE AUX ADHERENTS

Journal d'information de l'association PERPIGNAN LA GARE
Association Loi 1901 4 rue Béranger -Perpignan

N°02 – juin 2007



Démolition entrepôts

DEMOLITION ENTREPOTS QUINTA (SUITE)

(rue du Fer à Cheval)

Les travaux de démolition de ces entrepôts sont achevés. Il subsiste la partie inférieure (contrefort talus gare) qui est à l'heure actuelle consolidée et murée

NUMEROS UTILES

MAIRIE BERANGER :

04.68.66.30.01

POLICE MUNICIPALE :

04.68.66.30.70

ALLO PERPIGNAN SECURITE :

0800.22.22.66

SERVICE PROPLETE :

0800.22.00.00

SERVICE CIRCULATION :

04.68.66.18.16

SERVICE VOIRIE/TRAVAUX :

04.68.62.37.09

COMMISSAIRE DE QUARTIER :

06.10.10.46.58

CIRCULATION AVENUE DE GAULLE

(Arrêté municipal)

La circulation de tous les véhicules autres que ceux affectés au transport public de voyageurs et des taxis sera temporairement interdite av. de Gaulle à compter du lundi 25 juin 2007 dans sa partie comprise entre la rue Chateaubriand et la place Dali (en remontant vers la gare), la déviation se fera par la rue Chateaubriand. Une signalisation de déviation sera mise en place angle de la rue Paul Massot afin d'informer les usagers et les riverains. Les services techniques municipaux assureront l'information des usagers par la mise en place de la signalisation réglementaire notamment celle relative à la desserte de la gare SNCF et de la zone de dépose minute située rue Chateaubriand.

INFORMATION COMMERCANTS

Le projet d'ensemble commercial de près de 10 000 m² de surface de vente sur le site de la nouvelle gare TGV va entraîner des bouleversements importants : logistique, urbanisme, attrait commercial.

Afin de mieux communiquer la teneur et les enjeux de ce projet, une réunion d'information avec les artisans et les artisans/commerçants concernés aura lieu le **mercredi 27 juin à 17h30** à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (7 bd du Conflent) en présence de M. Jean-Paul ALDUY ainsi qu'un représentant de la société « EXA » chargée de la commercialisation des locaux commerciaux.

JEAN-PAUL ALDUY FELICITE L'ASSOCIATION

« ...Je tenais personnellement à vous remercier et à vous féliciter pour la réalisation de votre première « Lettre aux adhérents ». Par votre initiative, vous permettez aux perpignanais de votre quartier d'être informés sur les projets, les réalisations, les évolutions de leur cadre de vie. Cela souligne, également le dynamisme de votre association et votre volonté de vous impliquer dans l'information claire et efficace, proche des riverains. A nouveau, un grand merci pour l'édition de ce document de proximité fort utile aux habitants du quartier... »

AMENAGEMENTS SUR LA BASSE



A l'heure actuelle des travaux d'aménagement ont lieu le long de la Basse (au bout de la rue Courteline, continuation du quai Hanovre). Il s'agit de travaux « simples » visant la réfection de l'allée piétonne et par la suite il est prévu l'éclairage. Il faut dire qu'en septembre prochain la gare routière sera effective à côté de la nouvelle gare TGV, ce passage piéton sera donc une liaison importante avec le centre ville de Perpignan dans l'attente du « passage urbain » prévu à côté de la gare SNCF.

LES COMMISSIONS

Ecoles / relation parents d'élèves.

Mme DELSENY-SOBRA (Jeanne d'Arc) : 04.68.62.20.20

(florescembra@fr.oleane.com)

Mme SOULE-ROIG (J-J

Rousseau) : 04.68.35.68.35

(soule.beatrice@wanadoo.fr)

Travaux et aménagement foncier du quartier

M. TASTAYRE : 06.14.96.04.55

(tastayre2@wanadoo.fr)

Mme LALIBERTE : 06.33.77.23.56

M. ROIG : 06.10.30.13.76

(t.roig@gaeagroupe.com)

Sécurité et propreté

Mme LEGENDRE : 04.68.86.10.08 / 06.15.50.22.11

M. CAGNON (Commissaire de quartier) : 06.10.10.46.58

ADHESION ASSOCIATION PERPIGNAN LA GARE

Pour une cotisation de 10 € annuelle, faites adhérer vos amis (résidents ou propriétaires dans le quartier), vos voisins... à l'association Perpignan La Gare. Plus nous serons, plus nous pourrons nous faire entendre.

AUTRES QUESTIONS

Un courrier a été envoyé à M. Jean- Paul ALDUY et aux différents services concernés suite aux multiples questions posées à l'assemblée générale de notre association. Nous sommes en attente de certaines réponses : fleurissement avenue de Gaulle, sécurité du quartier, droit de préemption des baux commerciaux, gestion du domaine public, foyer pour « retraités »

Par voix de presse (suite aux malheureux événements touchant le quartier), M. Le Maire a répondu favorablement au droit de préemption des baux commerciaux avenue de Gaulle.

REPONSE DE M. LE MAIRE SUR LA SECURITE

« Nous avons souhaité mettre en place dans votre quartier un dispositif articulé sur une présence plus soutenue des effectifs de la police, sur l'installation de caméras de vidéo protection et sur la réglementation des occupations abusives et prolongées de la voie publique.

S'agissant de la présence des effectifs, la Police Nationale et la Police Municipale se coordonneront pour mieux couvrir le territoire et prendre les mesures qui s'imposent pour assurer le calme et l'ordre public. Des patrouilles supplémentaires seront déployées sur le terrain au moment le plus sensible de la journée et de la nuit. Pour ce qui concerne l'installation de caméras de vidéo protection, la lenteur des procédures préalables à l'autorisation d'implanter ces caméras – qui relève d'une commission spécialisée présidée par un Magistrat – n'a pas encore permis à ce jour leur mise en place, autant qu'il nous faut résoudre encore certaines difficultés d'ordre technique..... Ainsi, dès que les travaux d'aménagement du parvis de la gare seront terminés, nous pourrons procéder à l'installation d'une caméra. Un arrêté municipal, d'application immédiate, interdit désormais toute occupation abusive et prolongée de la voie publique qui entraverait la circulation piétonne ou qui solliciterait les passants pour une quête. La Police municipale est chargée au strict respect de ses règles..... »

CLIN D'ŒIL A ALFMED

ALFMED (av. de Gaulle) vient de fêter ses 2 ans, et surtout, vient d'obtenir le *Label Qualité "Centre de Français Langue Étrangère"* délivré par l'état Français (les ministères de l'Education nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche (Direction de l'enseignement supérieur), des Affaires étrangères (Direction générale de la coopération internationale et du développement) et de la Culture et de la communication (Délégation générale à la langue française et aux langues de France).ALFMED est à ce jour le seul centre de FLE ayant obtenu ce Label en Languedoc Roussillon. Félicitations à Florence Delseny Sobra et à toute son équipe

BONNES VACANCES A TOUS. PROCHAINE « LETTRE AUX ADHERENTS » PREVUE MI-SEPTEMBRE.